

# École maternelle Léonard de Vinci

## Procès-verbal du 1er conseil d'école – Jeudi 19 octobre 2023

Début : 16h45

Fin : 18h30

**Membres présents** : liste d'émargement – Annexe 1

**Membres excusés** : tous les membres absents

### **Approbation du Procès-verbal du conseil d'école précédent :**

PV approuvé à l'unanimité

## 1. LE CONSEIL D'ÉCOLE

### **Présentation des membres du Conseil d'École**

Tour de table.

### **Résultat des élections du vendredi 13 octobre**

Une liste unique et comptant 7 représentants.

52 % de participation

La liste des parents élus est affichée à l'entrée de l'école sur le panneau « représentants des parents ».

**Mme ANAR Laïlla** - maman de Kamil, GS - salle 6  
**Mme AYDIN Fatime** - maman de Serdar, GS - salle 7  
**Mme BERRAK Asma** - maman de Melissa, MS - salle 3  
**Mme BOUTGHATA Mariya** - maman de Jahid, PS - salle 4  
**Mme DUMLUPINAR Tulay** - maman de Alya, GS - salle 8  
**M LAROCHE Jean-François** - papa de Abygaëlle, GS - salle 8  
**Mme THIEBAUT Gaëlle** - maman de Nina, PS - salle 3

### **Rôle des représentants de parents**

Faciliter les relations entre les parents d'élèves et le personnel de l'école.

Accompagner les familles, dans le respect de la vie privée et intervenir pour évoquer un problème particulier, pour assurer une médiation à la demande des parents concernés.

Pour pouvoir remplir leur mission d'information et de communication, les représentants de parents disposent d'un panneau d'affichage situé à l'entrée de l'école.

## Rôle du conseil d'école

Le Conseil d'École est constitué pour une année scolaire et siège jusqu'à renouvellement de ses membres. Il est composé du Directeur de l'école, du Maire ou son représentant et d'un conseiller municipal chargé des affaires scolaires, de l'équipe enseignante et des représentants des parents d'élèves élus. Il vote le règlement intérieur, donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions concernant la vie de l'école. Il adopte le projet d'école sur proposition de l'équipe pédagogique. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Un procès-verbal de chaque réunion est dressé et affiché à l'entrée de l'école.

## 2. BILAN DE LA RENTRÉE 2023-2024

### Présentation de l'école, effectif et répartition

L'école compte 7 classes. Nous accueillons 123 élèves : 18 TPS, 28 PS, 41 MS et 36 GS.

Répartition des ATSEMS :

	Enseignant	Nombre d'élèves et niveau		ATSEM
Salle 2	RAFAEL Juliette	18 TPS		Christelle M - 80 %
Salle 3	EMOND Delphine	9 PS	14 MS	Evelyne T - 100 %
Salle 4	ELMALI Sylvie	10 PS	13 MS	Céline W - 100%
Salle 5	SCHWARTZ Sabine	9 PS	14 MS	Évelyne T - 100%
Salle 7	DRIAN Anaïs WILLEMANN Gilles	12 GS		Delphine D - 50%
Salle 6	RUFFE Noëlle	12 GS		Sameh D - 100 %
Salle 8	GATSCHINE Aude	12 GS		

Remarques à la lecture du tableau :

- M Willemann occupe la fonction de directeur de l'école et est déchargé deux jours par semaine : lundi et mardi
- Mme Schwartz est à mi-temps thérapeutique. M Maubouche (ZIL rattaché à l'école) complète son mi-temps.

### **Elèves à besoins particuliers**

- Cette année nous accueillons 2 enfants en situation de handicap qui ont droit à une AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap). Ils sont accompagnés par HADDAD Nacéra.
- 4 élèves sont en attente de notification MDPH.

### Vote élections des représentants de parents :

Le directeur propose de changer les modalités des élections des représentants de parents d'élèves avec un passage à un vote exclusivement par correspondance.

### **Proposition votée à l'unanimité**

A compter de l'année scolaire 2024/2025, le vote des représentants de parents d'élèves se fera donc exclusivement par correspondance.

Demande des parents :

- Possibilité de faire plus de communication car beaucoup de parents ne connaissent pas le rôle des représentants de parents d'élèves.
- Mis en place d'une permanence de parents qui expliqueraient le but de ce vote. Avec des parents parlant plusieurs langues.

Le directeur met en avant le fait qu'il est possible de créer un espace parents dans le futur avec les parents volontaires.

### Présentation du projet d'école

L'équipe pédagogique poursuit son travail sur le projet d'école (2019-2023), prolongé pour l'année 2023/2024 :

Objectif n°1 : *Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » / Travailler l'oral en petits groupes.*

L'équipe travaille sur 2 actions : améliorer la compréhension et l'expression orale par l'acquisition du vocabulaire **et** travailler l'oral en petits groupes.

Objectif n°2 : *Développer la relation école – famille*

L'équipe travaille sur 2 actions : Expliquer l'école, rendre plus transparente **et** Informer, expliquer, clarifier.

Objectif n°3 : *Accompagner les élèves en difficulté d'apprentissage et / ou de comportement*

L'équipe travaille sur 2 actions : APC, travail spécifique sur la méthodologie, apprendre à apprendre **et** améliorer la prise en charge individuelle et collective des élèves à besoins particuliers.

### Projet d'accueil des TPS

Les domaines mis en avant sont : Acquisition du langage et la relation école-famille

Les axes spécifiques: langage, socialisation, s'adapter au rythme de l'école.

Un partenariat avec le LAPE et le mutli-accueil est mis en place :

- découverte du LAPE (la Famillière) avec les enfants et leurs parents
- organisation de visites des grand du multi-accueil dans la classe des TPS afin qu'ils aient un premier contact avec l'école

## Présentation du projet pédagogique du dispositif 100% réussite – dédoublement des classes de GS

Les axes spécifiques sont les suivants:

- Pratiquer divers usages de la langue orale : raconter, décrire
- Distinguer et manipuler des syllabes
- Parler des nombres à l'aide de leur décomposition
- Utiliser le nombre pour exprimer la position d'un objet ou d'une personne dans un jeu, dans une situation organisée, sur un rang ou pour comparer des positions.

Les collègues ont choisi cette année un projet commun autour des contes traditionnels.

Dans le cadre des APC : découverte de la médiathèque.

Des projets en sport sont prévus :

- **aisance aquatique** à l'école maternelle Ariane Icare en période 5
- OBE (**Opération Basket Ecole**), organisée par le CD 67, un référent basket viendra à l'école faire une première séance, l'école aura en prêt un panier de basket et une dizaine de ballons. L'école recevra 2 ballons par classe de GS ayant participé à l'OBE. La dernière séance se déroulera dans un gymnase.
- **Ouverture culturelle** : maternelle et cinéma, visites de musées de Strasbourg, visite avec le CEAAC (parc de Pourtalès).

### Projet NEFE :

Aménagement de l'espace modulaire en BCD et salle de sciences.

Favoriser les relations école – parents et améliorer les compétences langagières.

L'école fera appel aux parents et au périscolaire au mois de décembre pour réfléchir au projet ensemble.

### Projet PACTE :

Le directeur explique la signification du PACTE et présente la volonté de l'équipe de proposer des ateliers de langage après l'école à raison de 4 soirs par semaine. Ateliers en petit groupe pendant 6 semaines dans le but d'améliorer les compétences langagières et les relations école/famille.

Les groupes seraient pris en charge par deux enseignants selon un protocole établis à l'avance. En attente de validation par l'inspection pour débiter l'action à partir de la période 3 (janvier).

### APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC se font en fonction d'un calendrier établi à la pré-rentree. Chaque enseignant doit faire 36h avec les élèves.

En période 1 chaque élève de GS est allé à la médiathèque de l'Elsau 2 fois. Activité prévue les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30.

Des groupes d'APC sont mis en place de 12h à 12h30 les lundis et jeudis pour la plupart des élèves et de 13h30 à 14h pour les élèves allant à la cantine au premier service.

## Présentation du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Le RASED est composé d'un poste de psychologue scolaire (Mme Marianne MINKER), et d'un poste de maître G spécialisé en aide relationnelle.

Nous accueillons cette année Mme GRUBER Mylène sur le poste de maître G.

## Présentation du périscolaire :

Mme DING (responsable du périscolaire) présente le fonctionnement du périscolaire de l'école.

Temps de midi : 2 services de cantine, les élèves sont accompagnés par les ATSEMS. Les parents ont la possibilité de choisir plusieurs types de repas lors de l'inscription. Les parents doivent réserver les repas avant chaque mercredi minuit pour la semaine suivante.

Nouveauté : mis en place du KIOSQUE Famille qui provoque quelques difficultés pour les parents.

Projet périscolaire : travail autour du livre avec les médiathèques de l'Elsau. Des livres seront empruntés à la médiathèque, des sorties médiathèque seront aussi organisées.

## 3. SÉCURITÉ

Le directeur explique que à partir de la rentrée de septembre 2023 la mise en œuvre du PPMS (plan particulier de mis en sécurité) sera fait par la ville de Strasbourg et la DSDEN. De plus le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat-intrusion sont fusionnés dans un même document intitulé Plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

En l'attente de la rédaction du nouveau document, le PPMS de l'école sera mis à jour pour l'année scolaire 2023/2024.

Des exercices sont organisés plusieurs fois dans l'année afin d'entraîner les enfants à suivre des consignes simples dans le calme.

Nous devons aussi prendre en compte l'intégration des modulaires dans le PPMS.

Des exercices incendie pour s'entraîner à évacuer le bâtiment en cas d'incendie sont organisées trois fois à raison de 3 fois dans l'année. Le premier a eu lieu le 19 septembre 2023.

## 4. BILAN FINANCIER COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La coopérative scolaire est gérée avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École)

### **Recettes**

Participations parentales	2188 €
Vente des photos de classe	1185 €
Subventions	932 €
Sorties	1153 €

TOTAL 5458 €

#### Dépenses

Cotisation OCCE + assurance	372,29 €
Achat photos de classe	942 €
Spectacles et sorties	176,99 €
Charges éducatives	3642,25 €
<b>TOTAL</b>	<b>5133,53 €</b>

#### Le rapport financier de la coopérative scolaire 2022-2023

Les comptes ont été vérifiés par un parent d'élèves puis validés par l'O.C.C.E. qui gère les comptes des écoles. Les classeurs de comptes sont consultables par tous les parents de l'école sur simple demande.

#### Les crédits municipaux

La majeure partie du matériel scolaire est achetée grâce aux crédits de la ville de Strasbourg. Le transport est aussi financé par la Mairie à hauteur de 1040 € pour l'année civile 2023.

### 5. QUESTIONS RELEVANT DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité n'était pas représentée lors du conseil d'école.

Questions envoyées à la mairie en amont du conseil d'école :

- **Avancement des travaux d'aménagement extérieur des modulaires :**  
Des travaux d'aménagement de l'extérieur ont débuté et devraient être achevés durant les vacances scolaires : déplacement du bac à sable, pose d'un grillage, création d'un petit verger avec plantation de 4 arbres fruitiers.  
Les meubles ne sont pas encore tous montés dans le modulaire car il manque des pièces.
- **Demande d'arceaux pour trottinettes et vélos enfants :**  
Est-ce qu'il serait possible d'installer des arceaux pour que les enfants puissent déposer leurs trottinettes quand ils viennent à l'école. Cela pourrait être installé sur le devant de l'école comme par exemple à l'école Schoepflin. **Cf Annexe 2**
- **Rénovation de peinture des salles de classe :** 2, 4, 5 et la salle des maîtres ainsi que la salle de sieste (salle 1). Il n'y avait plus de budget pour que des travaux de peinture soient réalisés durant l'été.
- Possibilité d'installer des rideaux dans les salles de classe car il fait très chaud durant l'été.
- Chariot avec 2 poubelles distinctes pour les agents d'entretien afin de pouvoir faire le tri.
- **Végétalisation de la cour :** quand seront effectués les travaux de végétalisation ?
- Demande de préau pour protéger les enfants des intempéries, peut-être un préau ouvert, un kiosque ?

Fait à Strasbourg, le 13 novembre 2023

La secrétaire de séance  
Mme RUFF Noëlle



Le président  
M WILLEMANN Gilles



# ANNEXE 1

## Feuille d'émargement 1<sup>er</sup> Conseil d'école

DATE : 19 octobre 2023

LIEU : école maternelle Léonard de Vinci

Nom	Qualité	Emargement
M MIGNOT	Conseiller municipale	
Mme TURAN	Adjointe au maire	
Mme WILLIG	Inspectrice de circonscription	
M WILLEMANN	DIRECTEUR	
Mme SCHWARTZ	ENSEIGNANTE	
Mme RAFAEL Juliette	ENSEIGNANTE	
Mme DRIAN	ENSEIGNANTE	
Mme ELMALI	ENSEIGNANTE	
Mme EMOND	ENSEIGNANTE	
Mme GATSCHINE	ENSEIGNANTE	
Mme RUFF	ENSEIGNANTE	
M MAUBOUCHE	ENSEIGNANT	
Mme ANAR	REPRESENTANT PARENT - TITULAIRE	
Mme AYDIN	REPRESENTANT PARENT - TITULAIRE	
Mme BERRAK	REPRESENTANT PARENT - TITULAIRE	
Mme BOUTGHATA	REPRESENTANT PARENT - TITULAIRE	
Mme DUMLUPINAR	REPRESENTANT PARENT - TITULAIRE	
M LAROCHE	REPRESENTANT PARENT - TITULAIRE	
Mme THIEBAUT	REPRESENTANT PARENT - TITULAIRE	
M MEENS	COORDINATEUR REP+	
Mme DING	RESPONSABLE PERISCOLAIRE	
M OTIN	RESPONSABLE TECHNIQUE DU GROUPE	
WITZ Celine	ATSEN	



## ANNEXE 2

